

## LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY ANNONCE LA PROROGATION DE SES ACTIVITÉS EN VERTU DE LA LOI CANADIENNE SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Il est prévu que cette annonce augmente de façon importante la souplesse de l'entreprise.

**WATERLOO (Ontario), le 12 décembre 2023** — La [Société financière Definity](#) (« Definity ») (TSX : DFY) a annoncé qu'elle se proroge en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« LCSA ») en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, donnant ainsi à la compagnie une souplesse financière accrue dans l'atteinte de son objectif de devenir l'une des cinq plus importantes compagnies d'assurance de dommages au Canada d'ici.

Toutes les approbations nécessaires à cette prorogation en vertu de la LCSA ont maintenant été reçues. À l'achèvement de sa prorogation en vertu de la LCSA, Definity ne sera plus constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) ni soumise à ses restrictions. À ce titre, l'engagement de financement en vertu de la facilité de crédit non garantie de l'entreprise passera automatiquement de 150 millions de dollars à 700 millions de dollars, conformément à ses modalités, après la prorogation. Les filiales des compagnies d'assurance en exploitation de Definity, y compris la Compagnie d'assurance Definity, la Compagnie d'assurance Sonnet et la Compagnie d'assurance Petline demeurent constituées en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances et régies par elle.

« Cette prorogation en vertu de la LCSA nous met sur un pied d'égalité avec nos plus grands concurrents et nous donne la souplesse nécessaire pour déployer notre capital de manière plus stratégique et plus efficace à mesure que des occasions attrayantes se présentent », déclare Rowan Saunders, Président et chef de la direction de Definity. « Nous maintenons une discipline financière et de solides pratiques de gouvernance, tout en renforçant des capacités novatrices pour nous positionner en fonction du succès à l'avenir. »

### À propos de la Société financière Definity

La Société financière Definity et la société de portefeuille mère d'un groupe d'assureurs de dommages chef de file au Canada, comptant plus de 3,9 milliards de dollars en primes brutes souscrites pour les 12 mois se terminant le 30 septembre 2023 et environ 2,6 milliards de dollars en capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 30 septembre 2023.

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse pourrait contenir des renseignements prospectifs au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables qui traduisent les attentes actuelles de Definity quant aux événements futurs, y compris les énoncés sur la réalisation de sa prorogation en vertu de la LCSA, sa capacité d'emprunt et sa souplesse financière, ainsi que ses intentions ainsi que ses intentions en ce qui concerne le déploiement du capital et les plans d'investissement. Les renseignements prospectifs sont fondés sur un nombre d'hypothèses et sont sujets à différents risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de Definity. Ces risques et incertitudes sont inclus dans la section « Mise en garde concernant l'information prospective » du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de Definity daté du 9 novembre 2023 et la section « Gestion du risque et gouvernance d'entreprise » du rapport de gestion de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2022, disponibles sur notre site Web [www.definityfinancial.com](http://www.definityfinancial.com) et sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés prospectifs. Definity n'a aucune obligation de mettre à jour ces renseignements prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

### Coordonnées

**Questions des investisseurs :**

Dennis Westfall  
Responsable, Relations avec les investisseurs  
(Cell.) 416 435-5568  
[dennis.westfall@definity.com](mailto:dennis.westfall@definity.com)

**Questions des médias :**

Sarah Attwells  
Vice-présidente adjointe, Affaires générales  
(Cell.) 226 753-1130  
[sarah.attwells@definity.com](mailto:sarah.attwells@definity.com)